

BREVET D'INVENTION.

Gr. 12. — Cl. 5.

N° 751.719

Moteur électrique avec dispositif de changement de marche exclusivement électrique pour commande à distance.

Société EDOBAUD résidant en France (Ain).

Demandé le 2 mars 1933, à 10 heures, à Lyon.

Délivré le 26 juin 1933. — Publié le 8 septembre 1933.

(Certificat de garantie délivré à l'occasion de l'EXPOSITION D'INVENTIONS DE LA FOIRE DE LYON ouverte à Lyon du 7 au 20 mars 1933. — Déclaration du déposant.)

La présente invention concerne un type de moteur universel bobiné spécialement pour obtenir la commande à distance, au moyen de trois conducteurs seulement, de 5 l'inversion du sens de rotation.

Le dessin annexé montre à titre d'exemple une forme de réalisation pratique de l'invention.

La fig. 1 montre un schéma généralisé 10 du bobinage du moteur.

La fig. 2 est une vue schématique de l'un des dispositifs utilisables pour obtenir l'inversion de marche et l'arrêt du moteur.

La fig. 3 représente une application du 15 dispositif imaginé à un train électrique fonctionnant sur trois rails isolés.

Le moteur schématiquement représenté fig. 1 est supposé logé dans un cadre 1 représenté en pointillé. Il est constitué par un 20 induit ou rotor non représenté et par un collecteur 3 visible sur le dessin, ainsi que par un inducteur ou stator 4 composé d'un double bobinage 13-14 avec prise médiane 5.

25 Le dispositif d'inversion est commandé par un inverseur quelconque compris dans le cadre pointillé 2 de la fig. 2.

La source de courant est appliquée aux fils 8 et 9.

Par le jeu d'une manette 10 de l'inver- 30 seur, le courant du conducteur 9 peut être dirigé soit sur une borne 11, soit sur une borne 12, soit être interrompu en position intermédiaire.

Les bornes 11 et 12 sont reliées respecti- 35 vement aux bornes 7 et 6 du moteur à l'aide de conducteurs de forme, disposition et longueurs quelconques.

L'une des bobines 13 ou 14 de l'enroulement de l'inducteur 4 et l'une d'elles seule- 40 ment peut être mise en service suivant que la manette 10 de l'interrupteur est placée sur l'une des bornes 12 ou 11.

Le courant revient en 8 par l'intermédiaire de la prise médiane du bobinage 45 double et en passant par l'induit.

Ainsi suivant que l'alimentation du moteur a lieu par les bornes 17, 7 ou par les bornes 12, 6, le retour se faisant toujours par celles 21, 8, le moteur tourne dans un 50 sens ou dans l'autre. En effet, le sens du courant dans l'inducteur 4 se trouve inversé ou de même sens que le courant de l'induit dont le sens du courant est par construction invariable. 55

La fig. 3 montre une application pratique de ce moteur commandé à distance par trois conducteurs dans un train électrique

roulant sur deux rails 15, 17 et possédant un frotteur central 19 prenant le courant sur un troisième rail 16 situé entre les deux autres.

5 Les trois rails 15, 16 et 17 sont respectivement isolés, il en est de même des deux roues 18 et 20 qui correspondent aux bornes 6 et 7 du moteur et du frotteur central 19 qui est relié à la borne 21.

10 Ainsi suivant que la manette 10 de l'inverseur est placée sur l'un des plots 11, 12, le train, par suite de l'inversion du sens de rotation du moteur, marche en avant ou en arrière.

15 Lorsque la manette est amenée dans la position intermédiaire, entre les deux plots, le train s'arrête.

Il est entendu que le dispositif de changement de marche du moteur peut être
20 utilisé pour commander à distance tous genres de machines et de mécanismes se rapportant aux applications les plus diverses.

Suivant les cas, le dispositif décrit peut être modifié de toute façon appropriée à la
25 réalisation de l'invention.

RÉSUMÉ.

Un moteur électrique avec dispositif de

changement de marche exclusivement électrique pour commande à distance caracté-
risé par : 30

1° Un double enroulement du stator dont chacune des parties peut être mise en service alternativement à l'aide des fils extrêmes. le point commun de ces deux enroulements à flux opposé étant relié à la
35 source d'énergie électrique en passant par l'induit.

2° L'application de ce moteur à un train électrique roulant sur deux rails et prenant un contact permanent sur un troisième rail
40 central à l'aide d'un frotteur ; un inverseur quelconque, commandé à distance, permettant d'alimenter le moteur, soit par l'une, soit par l'autre, ces roues étant reliées électriquement aux fils extrêmes de bobinage
45 double du stator du moteur et le retour du courant se faisant sur le rail central par l'intermédiaire du frotteur et en passant par l'induit.

SOCIÉTÉ EDOBAUD.

Par procuration :

F. BISETTI.

Fig. 1

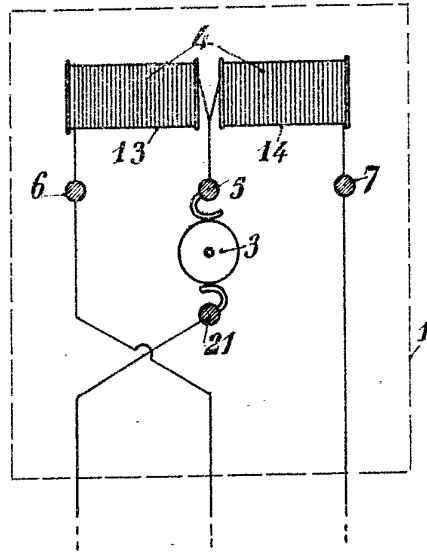


Fig. 2

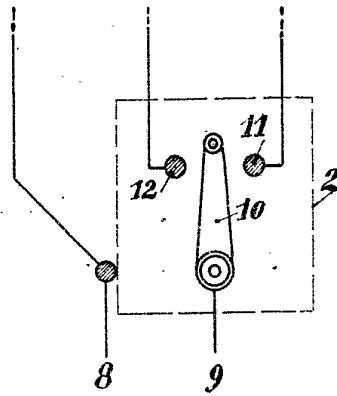


Fig. 3

